



# CAP

## Monteur en Installations Sanitaires

Le titulaire intervient sur des chantiers pour la réalisation d'ouvrages neufs, la rénovation et l'entretien. Il installe la robinetterie, les canalisations et appareils de production d'eau chaude, et tous les appareils sanitaires.



## Durée de la formation

**1 an** pour les élèves issus de Terminale BAC PRO

**2 ans** pour les élèves issus de troisième

**3 ans** pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (notamment issus de SEGPA ou d'ULIS)

## La formation

**7 semaines de période de formation en milieu professionnel par an.**

CONTENUS ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS		CONTENUS ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Enseignements professionnels</li><li>• Réalisation d'un chef d'œuvre</li><li>• Prévention-santé-environnement</li><li>• Co-intervention</li><li>• Accompagnement personnalisé</li></ul>	<b>22,5 h</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Français, histoire-géographie</li><li>• Enseignement moral et civique</li><li>• Mathématiques - Physique-Chimie</li><li>• Langue vivante</li><li>• Arts appliqués et culture artistique</li><li>• Éducation physique et sportive</li></ul>	<b>8,5 h</b>

## Poursuite d'études

À l'issue de la formation, si l'élève décide de poursuivre sa formation au lycée Léonard de Vinci, il pourra préparer un BAC Professionnel ICCER (Installateur Chauffage Climatisation et Énergie Renouvelables) en 2 ans (initial).

En dehors du lycée :

- ICCER (apprentissage) en 3 ans ;
- CAP M.I.T. (Monteur en Installation Thermique) en initial ou en apprentissage ;
- MEE (Maintenance Efficacité Énergétique) en 2 ans (initial).

## Débouchés

Le titulaire sera employé dans des petites et moyennes entreprises de plomberie, dans les services techniques des mairies ou dans les collectivités territoriales.